

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Bulletin d'inscription saison 2024/2025

ATTENTION : JUSTIFICATIF QUOTIENT FAMILIAL (SI BESOIN) ET ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE À FOURNIR AVANT LE DEBUT DES COURS. A défaut la tarification maximale sera appliquée.

Tout Trimestre entamé est dû. Tout abandon doit être impérativement signalé par courrier avant le début du trimestre, faute de quoi, l'élève sera considéré comme inscrit

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR TOUTES LES LIGNES CI-DESSOUS

Nom..... Prénom.....
 Responsable payeur (pour élèves enfants) :
 Date de naissance de l'élève adulte (ou du responsable payeur pour les élèves enfants)

 Date de naissance de l'élève enfant :
 Adresse
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :
 Nombre d' inscrits.....

En tant qu'élève de l'école municipale d'arts plastiques ou son responsable, j'autorise la réalisation (prise de vue) et/ou la diffusion d'images dans lesquelles l'élève apparaît. Ces images pourront être utilisées par la ville de Corbas pour tout document non commercialisé (site internet de la ville, plaquettes...) **oui** **non**

CYCLE D'INSCRIPTION Cocher le cycle d'inscription souhaité	ADULTE	ENFANT
	<input type="checkbox"/> Initiation <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année et +	<input type="checkbox"/> 7/9 ans (mercredi 14h/16h) <input type="checkbox"/> 9/11 ans (mercredi 16h/18h) <input type="checkbox"/> ados (mercredi 14h/16h) <input type="checkbox"/> ados (mercredi 15h/17h)
STAGE EN SUPPLÉMENT DES COURS	<input type="checkbox"/> paysage rêvé, paysage de rêve (11 et 12/04) <input type="checkbox"/> gravure '18 et 19/04)	<input type="checkbox"/> vacances automne 2024 (du 21 au 25/10 - 9h/12h) <input type="checkbox"/> vacances hiver 2025 (du 3 au 7/03 - 14h/17h) <input type="checkbox"/> vacances printemps 2025 (22, 23, 25 + 28, 29/04 - 14h/17h)

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions du règlement intérieur de l'école municipale d'arts plastiques.

Date et signature de l'élève ou de son/sa responsable